

Doc. 1413

1178404

E37C54

A8

82-23

QLSE

AVIS DU CONSEIL DES COLLÈGES
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT
L'ALLOCATION DES RESSOURCES EN
INVESTISSEMENTS AU RÉSEAU COLLÉGIAL
POUR 1982-1983

82-23
Conseil des collèges
Québec - le 5 mai 1982



Préambule

Le 30 avril 1982, le Ministre adressait au Conseil des collèges une demande d'avis concernant la politique d'allocation des subventions d'investissement pour l'année scolaire 1982-1983. Lors de sa dernière réunion, le Conseil des collèges a étudié les documents ministériels. Le Conseil présente, dans le texte qui suit, ses réflexions.

1. Le projet ministériel

Le projet ministériel prévoit pour les investissements dans le réseau collégial public en 1982-1983 une enveloppe budgétaire de 15 000,0 \$ (1), soit le même montant qu'en 1981-1982. La répartition de cette enveloppe est présentée au tableau 1.

Les règles budgétaires d'investissements contiennent une modification importante au niveau des budgets normalisés: ces budgets seront calculés dorénavant sur la base de la clientèle réelle de l'année précédente (pour 1982-1983: clientèle au 20 septembre 1981) et non plus sur la base de la prévision de clientèle de l'année en cours.

2. Analyse

2.1 Le niveau de l'enveloppe

Depuis 1978-1979, l'enveloppe budgétaire pour les investissements au niveau collégial public est de 15 000,0 \$. Pour la même période, l'indice des prix à la consommation aura augmenté de 51,2% (2). En dollars constants (3), le montant consacré aux investissements aura diminué de 33,9%:

(1) Tous les montants sont en milliers de dollars

(2) Avec une prévision de croissance de 10,5% en 1982 (selon le Conference Board)

(3) En dollars de 1978

Tableau 1: Répartition de l'enveloppe budgétaire pour les investissements dans le réseau collégial en 1982-1983

	1982-1983	1981-1982 enveloppe prévue		1981-1982 - budget autorisé	Ecart avec 1982-1983
		Montant	Ecart avec 1982-1983		
<u>Budgets généraux (normalisés) (1)</u>	6 900,0	6 450,0	450,0	6 603,3	296,7
<u>Budgets spécifiques (non normalisés)</u>					
• achat et aménagement de terrains	450,0	400,0	50,0	489,3	(39,3)
• nouvelles options	1 800,0	1 350,0	450,0	1 694,5 (2)	105,5
• réparations majeures	1 750,0	3 450,0	1 700,0	2 811,8	(1 061,8)
• sécurité	800,0	600,0	200,0	888,6	(88,6)
• conservation de l'énergie	300,0	500,0	(200,0)	249,6	50,4
• handicapés	300,0	400,0	(100,0)	227,5	72,5
• fonds de bibliothèque	1 000,0	900,0	100,0	891,8	108,2
• services auxiliaires (réparations)	400,0	450,0	(50,0)	606,6	(206,6)
• appareillage et outillage (budgets particuliers)	1 300,0 (4)	500,0	800,0	(3)	1 300,0
• augmentation de la clientèle	—	—	—	537,0	(537,0)
<u>TOTAL</u>	15,000,0	15 000,0	—	15 000,0	—

(1) comprend les item suivants: mobilier, appareillage et outillage, améliorations et transformations

(2) comprend le budget autorisé pour les budgets particuliers en appareillage et outillage

(3) compris dans "nouvelles options"

(4) Montant augmenté pour équipements informatiques

Tableau 2: Évolution du budget d'investissements en dollars constants

	1978-1979 millions	1982-1983 millions	Écart %
Enveloppe des investissements	15 000,0	9 920,6	(33,9)

Ainsi, au cours de cette période, il y a eu une perte importante de ressources réelles au niveau des investissements dans le réseau collégial public. Conjuguée à une augmentation de la clientèle étudiante et à un vieillissement des équipements, l'évolution de cette enveloppe permet de croire que les sommes consacrées aux investissements sont de moins en moins suffisantes pour rencontrer les besoins du réseau collégial public.

2.2 La répartition de cette enveloppe

Le tableau 1 compare la répartition proposée pour 1982-1983 avec la répartition prévue en 1981-1982 et celle qui a été autorisée. On peut constater qu'il existe des modifications importantes. Ces modifications sont principalement dues à l'accroissement de la clientèle qui a nécessité, en 1981-1982, une réserve de 537,0 \$. En 1982-1983, cette réserve disparaît suite à la modification à la définition de la clientèle pour les budgets normalisés. Mais, si cette réserve n'existe plus, on peut quand même constater l'effet de l'augmentation de la clientèle par l'augmentation des budgets normalisés.

Un autre point à souligner, c'est la diminution importante

(40%) de la réserve pour l'économie de l'énergie. Le Conseil des collègues avait recommandé, l'an passé, de consacrer des sommes plus importantes à l'économie de l'énergie dans le contexte des augmentations importantes du coût de l'énergie. Le Conseil estime que le montant de 300,0 \$ consacré à l'économie de l'énergie est nettement insuffisant quand on connaît l'impact de la conservation de l'énergie sur les coûts du chauffage, impact important en cette période d'austérité budgétaire.

Dans son avis pour l'année 1981-1982, le Conseil des collègues demandait que soit apportée une attention particulière à la norme d'investissement en appareillage et outillage et aux facteurs de pondération correspondant aux différents programmes, pour que ces facteurs permettent une meilleure corrélation entre les subventions en appareillage et outillage, et les coûts exigés par ces programmes. Le Ministre dans sa réponse à l'avis du Conseil, disait:

"Je puis vous assurer que nous donnerons suite à votre première suggestion et que, ... , une étude sera produite en cours d'année pour vérifier le résultat de l'application des normes et les modifier s'il y a lieu."

Pour ne pas faire cette étude, on a invoqué l'augmentation importante de la clientèle en 1981-1982: le lien se semble pas évident au Conseil.

Le Conseil des collègues estime qu'il est plus important que jamais de modifier la norme d'investissement en appareillage et outillage, et les facteurs de pondération correspondant aux différents programmes. En effet, la situation actuelle

est injuste pour plusieurs collèges en ce qu'elle est basée sur le postulat que la qualité des équipements est partout la même.

3. Recommandations

Attendu que l'enveloppe budgétaire des investissements est la même depuis 1978-1979, ce qui a entraîné une diminution de cette enveloppe de 33,9% en dollars constants;

Attendu que la qualité des équipements varie considérablement d'un collège à un autre, ce dont ne tient pas compte la norme actuelle d'investissement en appareillage et outillage;

Attendu que les facteurs actuels de pondération correspondant aux différents programmes répondent mal en plusieurs cas aux exigences budgétaires des contenus des programmes:

1. Le Conseil des collèges recommande, comme il l'a fait l'an passé, que la norme d'investissement en appareillage et outillage de même que les facteurs de pondération correspondant aux différents programmes soient révisés d'ici la prochaine année budgétaire.

Attendu que le coût de l'énergie a un impact important dans le budget des collèges, surtout en période d'austérité budgétaire:

2. Le Conseil des collèges recommande que les sommes consacrées à l'économie de l'énergie soient augmentées.

CONSEIL DES COLLÈGES
1981-1982

Présidente

Jeanne L.-Blackburn

Secrétaire

Lucien Lelièvre

MEMBRES

AMYOT, Pierre

Directeur de la formation profes-
sionnelle
Direction générale des politiques et
programmes
Ministère du Travail et de la Main-
d'oeuvre

CARETTE, Roger

Directeur général adjoint
Direction du service de l'ensei-
gnement
Commission scolaire régionale de la
Chaudière

CÔTÉ, Claude

Syndicat canadien de la Fonction
publique

DEROME, Jean-Robert

Professeur de physique à
l'Université de Montréal

EISENBERG, Mildred (Mme)

Membre du Conseil d'administration
du cégep Vanier

FORTIER, Claude

Président de la Commission de
l'évaluation
Conseil des collèges

GRONDIN, Louise

Enseignante au collège de
Trois-Rivières

HAINAULT, Serge

Enseignant à l'École secondaire
Marguerite Lajemmerais

INCHAUSPÉ, Paul

Directeur des services péda-
gogiques
Cégep du Vieux-Montréal

JOBIN, Gilles

Directeur général adjoint aux
ressources humaines
Fédération des Caisses populaires
Desjardins

LABERGE, Claude

Directeur des services pédagogiques
Séminaire de Sherbrooke

MONASTESSE, Rémi

Comptable agréé
Angers, St-Pierre, Cossette & Ass.

MONGEAU, Yves

Secrétaire général du cégep
Ahuntisc

PAQUIN, Nicole (Mme)

Enseignante au cégep de l'Outaouais

PERREAULT, Serge
Enseignant au cégep Lionel-
Groulx

SIMARD, Claude B.
Président de la Commission de
l'enseignement professionnel
Conseil des collèges

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

Président: Claude B. Simard

MEMBRES

COLETTE, Marcel
Directeur formation technique et
professionnelle
Service de l'Éducation aux adultes
C.E.C.M.

DUMAIS, Robert
Adjoint au DSP
Collège de St-Félicien

GAGNON, Pauline
Adjointe au DSP
Collège de Maisonneuve

LANDRY, Fernand
Professeur
Dept. des techniques physiques
Collège de la Pocatière

LAPRADE, André
Vice-recteur adjoint
Université Concordia

LÉVESQUE, Marc
Directeur technique
Groupe Sidbec

POIRIER-MAGASSOUBA, Louise
Professeur en techniques
d'assistance sociale
Collège du Nord-Ouest

SAMSON, Pierrette
Directrice des soins infirmiers
Centre Hospitalier
Universitaire de Sherbrooke

COMMISSION DE L'ÉVALUATION

Président: Claude Fortier

MEMBRES

BOILY, Michelle (Mme)
Membre du Conseil d'adminis-
tration et de l'exécutif du
Collège de St-Félicien

DUBUC, Renée
Conseillère pédagogique en
éducation des adultes au
Collège de Rosemont

DUCHARME, Richard
Directeur des services
pédagogiques du Collège de
Joliette

FOREST, André
Directeur général du Collège
Bois-de-Boulogne

GOULET, Jean-Pierre
Professeur d'anthropologie
et animateur pédagogique
au Collège de l'Assomption

KEATON, Robert
Professeur de sciences politiques
au Collège Dawson

PIGEON, Diane
Professeur de biologie au Collège
de Sherbrooke

MONASTESSE, Rémi
Comptable agréé
Angers, St-Pierre, Cossette &
cie

FORTIN, Jules
Service social médical
Hôpital de Chicoutimi
Travailleur social

COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE

Président: Gratien Lévesque

MEMBRES

ARCHAMBAULT, Yves
Directeur des services
administratifs
Collège de Drummondville

BOUCHARD Jean
Secrétaire du
Comité de gestion financière

DE CHAMPLAIN, Viateur
Directeur des services
administratifs
Collège de Matane

FORTIER, Richard
Conseiller financier
auprès du C.N.

GAUTHIER, Lise (Mme)
Conseillère en fiscalité
Bernatchez & Bernatchez

HENRICO, Luc-Claude
Directeur général
Collège John Abbott

LÈVESQUE, Gratien
Chef de la division recherche
et développement Fédération
des Caisses populaires Des-
jardins de Québec, Lévis